



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le vendredi 26 janvier à 18h30.

Au boudrome régional de Bans

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Emilie MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Mathieu BESSON, Jean BINDA, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Julien MARAUX, , Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY, Marc SERTILLANGE et Christian VALET.

Absents excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida,
MM. Michel LIBOZ, Patrick PETETIN

Invités excusés :

MM. Guillaume PICARD, Jean-Marie MARAUX

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres pour cette première réunion du Comité Directeur dans cette dernière année de mandat. Il leur renouvelle ses vœux et associe tous les clubs. Il souhaite la bienvenue au tout nouveau membre du CD39, M. Mathieu BESSON, élu lors de notre dernière AG.

De nombreux clubs ont tenu leur assemblée générale et deux changements de présidence sont connus : M. Yann MATEO à Bletterans et M. Fabien CHARRIERE à Arinthod. Le CD39 leur souhaite pleine réussite et remercie MM. Daniel AUCLAIR et Fabrice BRIDE, leur prédécesseur, pour le travail accompli.

Plusieurs commissions ont déjà entamé les préparatifs de la saison et le Président remercie les responsables de ces commissions pour leur implication. De même que le pôle financier est déjà extrêmement sollicité.

Du côté sportif, Saint Claude est toujours en course dans l'édition 2023-2024 de la Coupe de France.

Enfin, le CD39 a une pensée pour la famille de M. Hubert CLAVELIN, récemment disparu.

Avant d'ouvrir l'ordre du jour, le Président souhaite revenir sur l'engagement des bénévoles qui a été mis à mal par des joueurs qui ont du mal à accepter les décisions prises par les Commissions. La Commission Jeu Provençal a été victime de 2 faits qui ne dépendent pas de la Commission : un problème avec un repas et le chauffage du boulodrome. Pour ce dernier, comme l'installation est récente, nous ne savons pas réellement les problèmes que l'on pourrait connaître. Nous avons connu un problème avec la jauge de détection du niveau du gaz. La société ANTARGAZ a été contactée le samedi 20 janvier dès que le problème a été détecté. Malheureusement, ils ne font pas de livraisons de gaz le week-end. La livraison automatique avait été stoppée jusqu'aux travaux, ce contrat a été remis en route le 3 novembre 2023. Pour clore ce sujet, ANTARGAZ est intervenue le lundi 22 janvier et a rempli la cuve. Le système refonctionne et il faudra être vigilant à présent. Le coffret où se trouvent la vanne et le compteur doit être fermé à clé.

En ce qui concerne le premier week-end de compétition, ce sont le Président du CD39 et le Président de la CDA qui ont décidé d'accepter que certains joueurs jouent sans licence à jour. Les joueurs ne doivent pas être pénalisés si la gestion dans leur club est difficile. Antoine MARTINELLO rappelle que les licenciés et les clubs peuvent reprendre les licences dès le mois de novembre.

Le Président demande aux membres de ne pas répondre aux commentaires sur les réseaux sociaux et notamment à Kévin PITON et Cédric DA SILVA.

1 : Approbation de la réunion du Bureau Directeur du CD39 du 3 novembre 2023.

Le compte-rendu réalisé par Aurélie BRENIAUX est adopté à l'unanimité.

2 : Bilan de l'Assemblée Générale du CD39 FFPJP.

Le Président exprime sa satisfaction : c'est toujours une longue journée qui se déroule dans de bonnes conditions car les différents intervenants du CD39 ont bien préparé leur travail en amont. Le Président adresse ses félicitations à l'ensemble des membres du CD39 pour leur application et leur sérieux car jamais le CD n'a connu de vice de forme.

On peut souligner les prises de parole côté clubs puisqu'elles sont, en très grande partie, constructives. Si les chiffres n'occasionnent presque pas de questions, le sportif a été l'occasion de nombreux échanges. Un questionnement se fait sur l'utilité de présenter un prévisionnel sportif si détaillé pour les catégories Promotion car toutes les équipes ne sont pas

encore engagées. Cela éviterait certains malentendus. Mais cette présentation permet de revenir sur d'éventuelles erreurs.

De nombreux officiels étaient présents. C'est toujours une marque d'estime et d'intérêt qui est porté au CD39, il faut le saluer.

Remerciements à Antoine MARTINELLO pour toute la partie logistique avec le CARCOM.

Enfin, un remerciement appuyé au pôle secrétariat pour le travail de réalisation du compte-rendu, très complet réalisé dans un laps de temps très restreint.

Pour l'AG 2024, la salle est déjà réservée.

3 : Bilan de l'Assemblée générale du Comité Régional BFC à Frotey les Vesoul

Elle s'est plutôt bien passée. Le bilan sportif 2023 est satisfaisant. Le Président, Robert DUTRONC, a remercié les deux clubs jurassiens (Carreau Champagnolais et Saint Claude) pour leur bonne organisation des deux championnats provençaux. Le coût du CTFR a été le moment d'un long échange tout en rappelant le très bon travail qu'il a effectué. Son poste a besoin de cadrage dans les missions et le rôle du CTFR.

Pour la saison 2024, c'est la Pétanque Salinoise qui accueillera 5 championnats BFC sur 4 jours. A noter que le président régional sera présent tout au long de cette étape jurassienne des championnats BFC. De même, plusieurs CRC se tiendront dans le Jura sous la responsabilité du CD39. Le calendrier annuel a été mis à jour et notre site internet est à jour.

4 : Bilan du congrès de la FFPJP à Grande Synthe.

La délégation était composée de Mme Aurélie BRENIAUX, MM. Patrick GRUNEISEN et DE BASTOS.

Aurélie BRENIAUX explique que ce fut une belle découverte et une expérience enrichissante avec la rencontre de personnes connues seulement par mail et la découverte du fonctionnement de la FFPJP. Les ateliers mis en place sont très riches d'enseignements. Patrick GRUNEISEN revient sur les conditions d'accueil : la nourriture et les boissons ont été honteuses.

Enfin, un passage très délicat lors de ce Congrès : la FFPJP devait mettre à jour ses statuts réglementaires pour garder sa Délégation de Service Public (DSP). Lors du 1er vote, ces statuts ont été rejetés (le vote a été positionné juste après le repas et certaines délégations n'étaient pas présentes...). Cette décision remettait en cause la DSP et cela signifiait que tous les Championnats de France de 2024 ne pourraient pas avoir lieu. Après une forte prise de parole de notre Président du comité du Jura, le vote a été refait et les statuts ont été approuvés.

5 : Préparation de la saison 2024 et commissions

Tout d'abord, le Président remercie tous ceux et celles qui ont déjà débuté la saison sportive et administrative du CD39. Avant de rentrer dans le détail, il rappelle que M. Philippe

JARCELLAT a transmis les feuilles d'inscription pour les championnats aux clubs. Les inscriptions se font uniquement à l'adresse : inscriptions-jura@ffpjp39.com et ne jamais envoyer des inscriptions à son adresse personnelle.

Le calendrier 2024 a fait l'objet d'une relecture attentive. Donc, la version visible sur le site est normalement la plus juste possible.

Tableau des délégations : voir document joint

Un tour des commissions débute :

- **Jeunes par Mathieu BESSON**

Mathieu Besson présente le compte rendu de la réunion de la commission des jeunes du 19/01/2024.

7 clubs étaient présents : Mont sous Vaudrey, Bletterans, Orgelet, Champvans, Châtelneuf, Champagnole et Salins. Bletterans et Poligny souhaitent relancer une école de pétanque.

Effectifs au 25 janvier : nous avons 87 licences validées mais d'après le recensement demandé aux clubs, nous devrions avoir environ 150 licenciés jeunes. A titre de comparaison, nous avons 117 licenciés jeunes en 2023

• **Organisation et déroulement des championnats :**

- 14/04 : championnat Jura tête à tête (benjamin-minime-cadet et junior) à Mont sous Vaudrey organisé par L'étoile et Montmorot (10H) - Championnat en système SWISS.
- 28/04 : championnat Jura doublette (benjamin-minime-cadet et junior) à Mont sous Vaudrey organisé par District Joux (09H30) - Championnat en poules.
- 05/05 : championnat Jura triplète (minime-cadet et junior) à Foncine organisé par Foncine (09H30) - Championnat en poules.
- 26/05 : Championnat Ligue triplète (minime, cadet et junior) à Saint Florentin (8H30). 2 qualifiés par département (champions et vices champions) si au moins 4 équipes inscrites sinon 1 qualifié. Les autres places seront réparties au prorata des équipes inscrites dans les départements. Dans le cas de places supplémentaires les équipes en demi-finale ne seront pas départagées mais classées : 3ème l'équipe perdante contre les champions et 4ème l'équipe perdante contre les vices champions.
- 24/03 : championnat du Jura tir de précision à Mont sous Vaudrey à 14H organisé par Mont sous Vaudrey. Réservé aux Juniors masculin et féminin (**pas ouvert aux cadets dernière année**). Déroulement : un passage par joueur puis les 4 premiers qualifiés pour les quarts ensuite les 8 suivants (plus les éventuels joueurs ayant le même score que le dernier repêché) en repêchage puis ¼, ½ et finale en confrontation. Il y aura un championnat masculin et un championnat féminin.
- 01/06 : championnat de ligue tir de précision à DIJON (21). 2 qualifié(e)s par département pour les masculins et pour les féminines. 1 qualifié(e) au France 12/07 à PONTARLIER (25).

• CDC jeunes

3 catégories : Benjamins/Minimes, Cadets et Juniors.

Equipes de 4 à 6 joueurs possibilité de surclasser un seul joueur.

Composition des équipes :

1. Un club
2. Entente de 5 clubs maximum proches géographiquement avec création d'une école de pétanque validée par CD puis CTFR puis Fédé avant le 15/03

Lieu des rencontres :

1. A Mont sous vaudrey (une rencontre le matin et une rencontre l'après-midi) Les 15 et 16 Juin
2. A Champvans (une rencontre le matin et une rencontre l'après-midi si besoin) les 22 et 23 Juin

Minimum de 4 équipes engagées pour prétendre obtenir une place pour le CRC. Si moins de 4 équipes, possibilité de faire un CDC avec un autre département limitrophe. Possibilité d'association dans une ou plusieurs catégorie(s).

Le CRC se déroulera les 21 et 22 Septembre lieu à déterminer. 1 équipe par catégorie représentera la Bourgogne Franche Comté au CNC.

Date butoir pour l'engagement des équipes : 30/03 par retour des fiches d'inscriptions à l'adresse mail suivante : com-jeunes@ffpjp39.com (une fiche par équipe).

• Sélection trophée des pépites

Les joueurs participant au trophée des pépites seront issus des joueurs faisant parti du CRE.

• Sélection Centre Régional d'Entraînement

Les 16 et 17 Novembre lieu à déterminer. Il y aura 5 jeunes par département maximum. Cette sélection servira à intégrer le Centre Régional d'Entraînement.

La sélection jurassienne se déroulera à Bletterans le 01/09.

• Projets

Suite au don du club de Damparis : Proposition d'une journée avec invitation de tous les licenciés jeunes : rencontre amicale 2 parties le matin, 2 l'après-midi avec repas en commun et remise carte cadeau d'un même montant à chaque participant et repas pris en charge également. Date et lieu à déterminer.

Concours un jeune licencié invitant un copain pour faire découvrir notre sport et tenté de ramener de nouveaux licenciés. Un mercredi après-midi en fin d'année. 4 parties au temps

avec petit cadeau souvenir plus goûter. Elle devrait avoir lieu le Mercredi 23/10, lieu à déterminer.

Concours un jeune licencié et un adulte licencié un dimanche après-midi, 4 parties au temps le 22/12 à Mont sous Vaudrey. Les juniors seront considérés comme adulte.

Marathon jeunes le 11 Novembre 2024 à Mont sous Vaudrey organisé par la commission jeune régionale.

La soirée des champions sera reconduite cette année. Date et lieu à déterminer

• Formation

TRONC COMMUN : le 03/12/23 à Bans 6 jurassiens (5 pour initiateur et 1 pour arbitre) Loïc BRIDE, Teddy BERGER (Foncine), Jérôme BACHET, Jean BOUVIER (MSV), Nathan GYSSEL (Champvans) et Eric HUMBERT (Moirans).

BF1 : les 13 et 14 janvier examen le 27 janvier : 5 jurassiens ont suivis la formation : Nicolas GALMICHE Anthony ANTAO Damien VICHOT (MSV) Loïc BRIDE (Foncine) Stéphane LEFEBVRE (Poligny)

Formation pour arbitre départemental les 27 et 28 janvier avec un seul candidat jurassien : Eric Humbert (Clairvaux)

- Arbitrale par Frédéric MONNIER

Pour 2024, la Commission s'est déjà réunie les 6 et 7 janvier pour la remise à niveau et l'élaboration du calendrier : presque 100% de présence avec 26 membres actifs.

Les 26 et 27 janvier, la CDA du Jura (Frédéric Monnier et Jean Locatelli) a géré la formation et l'examen pour 10 nouveaux candidats en BFC et 2 recyclages (Eric HUMBERT de Clairvaux est le seul candidat jurassien). La CDA du Jura a aussi géré la formation des arbitres régionaux.

Arrivée d'un nouvel arbitre, Jean-Michel ANDRIVON au club de Ney. Il a été arbitre départemental dans le Doubs pendant 10 ans, est arrivé dans le Jura l'année dernière et a été recruté cette saison.

Prochaine réunion de la Commission début juin pour compléter le calendrier et faire un bilan des Championnats.

Le Président de la CDA déplore le manque d'informations concernant les décisions prises à la Région pour les Jeunes et notamment le tir de précision. Cette compétition nécessite un nombre important d'arbitres et la date n'était pas connue lors de la réunion des arbitres, dans un calendrier déjà bien chargé.

La fiche de frais des arbitres a été modifiée surtout en ce qui concerne la Coupe de France, passant de 40 à 60€ (70€ si le match se déroule dès le matin). Le fonctionnement ne change pas : chaque club prend en charge la moitié des frais et le club recevant supporte seul les frais kilométriques.

RAPPEL : le CD39 ne prend en charge plus qu'un seul arbitre pour le CDC et le club organisateur prend en charge le second arbitre. Le CD39 ne prend plus en charge les frais d'arbitre lors des tours régionaux.

Le Président félicite et remercie Frédéric MONNIER pour la gestion de la CDA et son engagement dans la formation.

- **Sportive par Emilie MARAUX**

Saint Claude se rend à Brive la Gaillarde pour les 32èmes : le CD 39 indemnise le club par un forfait : il participe à hauteur de la FD : au minimum de 400€. Les frais kilométriques sont pris en charge par la FD pour 2 voitures.

Les clubs ont été sollicités cette semaine pour leur inscription en coupe de France 2024-2025. 22 clubs se sont inscrits. La CDA effectuera l'attribution des arbitres plus tard. Date fixe au 24 mai.

Voici le tirage du 1er tour :

- ✓ A : Clairvaux reçoit Champvans
- ✓ B : Moirans reçoit Bletterans
- ✓ C : PCHS reçoit Ney
- ✓ D : Morez reçoit Gouriboule
- ✓ E : Mont sous Vaudrey reçoit Sportivement Pétanque
- ✓ F : L'Etoile Jura reçoit ABJ
- ✓ G : Pont-de-Poitte reçoit PBJ
- ✓ H : Champagnole reçoit Montmorot
- ✓ I : Arinthod reçoit Foncine
- ✓ J : Salins reçoit Poligny
- ✓ K : DPC reçoit Orgelet

2ème tour :

- ✓ 1 = G contre E
- ✓ 2 = B contre D
- ✓ 3 = C contre I
- ✓ 4 = F contre A
- ✓ 5 = H contre J
- ✓ 6 = K exempt

3ème tour :

- ✓ 4 contre 3
- ✓ 5 contre 1
- ✓ 6 contre 2

Nous ne connaissons le nombre de qualifiés que mi-mars.

Remarque : le premier tour de Coupe de France est prévu le 24 mai et il y a le Championnat tripléte Promotion le lendemain à St Florentin. La décision est de maintenir cette date (le calendrier a été proposé aux clubs lors de l'AG et personne n'a relevé ce fait !)

Par contre, la règle “pas de CDC avant un championnat commençant le matin” reste valable.

Suite aux différentes remarques faites à l'AG sur le groupe Honneur fictif, la Commission sportive propose de créer un nouveau groupe Honneur. Notre championnat des clubs connaîtrait alors Honneur 1 et Honneur 2 et cela va permettre de limiter le nombre de rencontres en Promotion. La proposition est validée à l'unanimité. La mise en place de ce nouveau groupe débute en 2024.

- **Jeu provençal par Julien MARAUX**

Une visio avec les membres de la Commission (Marc SERTILLANGE, Vanessa SAILLARD, Samuel BINDA et Julien MARAUX) a eu lieu le 25 janvier.

Après deux journées de qualifications : 13/14 janvier 20/21 janvier, voici les deux demi-finales : Sportivement Pétanque – Champagnole et Mont sous Vaudrey – Saint-Claude. Ces demi-finales auront lieu à Saint-Claude le 21 juillet.

Ces journées de qualifications ont été positives dans l'ensemble, mais il y a eu quelques ratés : les repas du samedi 13 janvier ont été vivement critiqués, et ce à juste raison. 15€ pour une part de tartiflette et un Paris-Brest c'est exagéré. Je pense qu'à l'avenir nous pouvons essayer un autre traiteur. Cyril CHANOIS de Dole (souvent pris par la DPC/Marathon féminin) a une bonne réputation.

Le calendrier a été compliqué pour certaines équipes. Tout le monde devait jouer 5 matchs mais certaines équipes se sont déplacées plus que d'autres. De même, la pause méridienne est trop juste. La décision est prise pour l'année prochaine de commencer à 8h pour gagner un peu de temps pour le midi.

La décision concernant les licences a été du bon sens, pour ne pas pénaliser les joueurs.

Pour 2025, il faudra désigner un délégué pour chaque journée.

Samuel BINDA a précisé lors de la visio que le Jura est bien une terre de jeu provençal avec 2 nouvelles compétitions et de plus en plus d'équipes inscrites. Vanessa SAILLARD a expliqué que lorsque Cédric DA SILVA s'exprime, il ne parle pas au nom du club de Sportivement Pétanque mais en son nom propre.

Concernant le deuxième week-end, le chauffage n'a pas fonctionné malheureusement. L'objectif d'organiser le CDC provençal était de jouer au sec et au chaud, cela a été loupé à cause du chauffage sur un week-end, dommage car les équipes ne retiennent que ça. Le fait de tous jouer au même endroit garde l'esprit convivial. Les terrains n'ont pas été pire qu'ailleurs, malgré une crainte au départ.

A noter que certains clubs n'étaient toujours pas en tenue homogène haut et bas : c'est une compétition qualificative.

Certains joueurs se sont permis de critiquer sur Facebook l'organisation du CDC provençal, il serait bien de rappeler à l'ordre ces joueurs (ce n'est pas la 1^{ère} fois) en leur disant que les personnes qui s'investissent méritent plus de respect surtout quand les loupés ne sont pas forcément de la faute des organisateurs.

Le Président affirme que le CD39 suivra les décisions de la Commission Jeu Provençal et l'ensemble des membres du CD39 apportent leur soutien à cette Commission

Enfin, Julien MARAUX nous informe que la FFPJP a créé un groupe national et un collectif France de Jeu Provençal.

Coupe de France jeu provençal : voici le tirage :

- ✓ Samedi après-midi (cadrage)
 - A : Champvans contre Pont de Poitte
 - B : Champagnole contre Sportivement pétanque
- ✓ Dimanche matin (Quart)
 - A : Salins contre Saint Claude
 - B : Vainqueur du cadrage A (Champvans/Pont de Poitte) contre Ney
 - C : Orgelet contre DPC
 - D : Moirans contre vainqueur du cadrage B (Champagnole/ Sportivement pétanque)
- ✓ Dimanche après-midi (Demi-finale)
 - Vainqueur du quart A contre vainqueur du quart B
 - Vainqueur du quart C contre vainqueur du quart D

- **Commission de discipline par Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE**

1 cas a été traité fin 2023. Alain SECRETANT, du club de Saint-Claude, ne s'est pas présenté à la Commission et n'a pas été représenté. La décision de sa peine est de 6 mois de suspension ferme à partir du 14 décembre 2023 et jusqu'au 14 juin 2024. Le joueur pourra demander une remise de peine à la moitié de sa peine qui sera transférée au Comité régional car le Président du CD39 ne pourra pas prendre la décision étant en partie engagée dans l'affaire.

- **Commission vétérans par Patrick GRUNEISEN et Gilles OUTREY**

Patrick GRUNEISEN souligne qu'il y a de plus en plus de compétitions et de plus en plus de joueurs. La Commission manque de bras et cela crée des tensions. Il serait bon que plus de membres du CD donnent la main car la buvette et l'arbitrage sont difficiles à gérer. Merci aux membres extérieurs, Patricia EME, Simone GREMERET et Jocelyne JARCELLAT pour l'aide apportée et à Philippe JARCELLAT pour la table de marque.

Le prochain concours sera le jeudi 29 février, il faut se mobiliser.

Pour la préparation du CRC V1 et CRC V2A, la Commission doit se réunir. Michel LIBOZ se chargera de l'organisation.

Remarque concernant l'ensemble des Commissions : qui sont les membres de chaque Commission ? Sur le site, nous retrouvons le nom des responsables mais pas les membres. Une clarté sur ce point est nécessaire pour le bon fonctionnement du CD39.

6 : Point sur la trésorerie

Licences et mutations par M. Antoine MARTINELLO
Situation à la date du 26/01/2024

Affiliation :

26 clubs sont affiliés 2024 mais seulement 22 clubs ont payé leur affiliation (manque Arbois, PBJ, Foncine et Moisse)

Questionnement autour du club de Moisse : pas d'affiliation et pas d'engagement en Coupe de France, ce club est-il encore actif ?

Licences :

1234 licences, soit 83.9 % par rapport aux 1470 licences établies en 2023 :

- ✓ 1148 licenciés « senior » dont 891 masculins et 257 féminines répartis comme suit :
 - 556 « vétéran » : 450 masculins et 106 féminines
 - 592 « senior » : 441 masculins et 151 féminines
- ✓ 86 licenciés « jeunes » dont 66 masculins et 20 féminines :
 - 19 « junior » (15 masculins et 4 féminines)
 - 30 « cadet » (25 masculins et 5 féminines)
 - 24 « minime » (19 masculins et 5 féminines)
 - 13 « benjamin » (7 masculins et 6 féminines)

10 duplicatas et 7 corrections d'erreur ont été comptabilisés, soit 17.
136 créations de nouvelles licences.

Mutations :

- 1 mutation interne 2021 en attente
- 1 mutation interne 2022 en attente
- 3 mutations internes 2023 en attente

Pour 2024 :

- 50 mutations internes traitées
- 24 mutations internes gratuites traitées
- 12 mutations internes en attente
- 4 mutations internes gratuites en attente
- 22 mutations externes sortantes traitées
- 22 mutations externes entrantes traitées

Trésorerie :

26 affiliations x 54.00€	=	1 404.00€
1148 licences « Senior » x 55.00€	=	63 140.00€
86 licences « Jeune » x 12.00€	=	1 032.00€
17 duplicatas/corrections x 11.00€	=	187.00€

		65 763.00€

A ce jour la somme de 9 428.00 € a été réglée par chèque et 44 329.00€ par virement bancaire, soit 53 757.00 € et 12 006.00€ sont à encaisser (cf document joint)

Rappel : à ce jour, 7 clubs n'ont pas renvoyé le CR d'AG avec le bilan financier (L'Etoile-Champagnole-Châtelneuf-Passenans-DPC-Champvans-St Claude). Au 15 février, les nouvelles licences de ces clubs ne seront pas validées si les documents ne sont pas reçus par Antoine MARTINELLO.

Trésorerie par M. Dominique BACHELEY :

Dominique BACHELEY remercie Antoine MARTINELLO pour le travail toujours aussi précis et la rigueur.

Voici un point depuis l'AG de novembre 2023.

Finances : les principaux mouvements depuis l'AG du 25/11 :

	Débit	Crédit
➤ Congrès FFPJP	1743 €	
➤ Trophée Féminin à Lure	605 €	
➤ Remplacement d'un onduleur	3240 €	
➤ Don reçu de Damparis		4000 €
➤ EDF oa (photovoltaïque)		11795 €
➤ MMA 2024 (assurance)	1638 €	
➤ TotalEnergies (électricité), le 18/12	830 €	
➤ TotalEnergies (électricité), le 15/01	1200 €	
➤ Affiliations et licences		53757 €

Nos avoirs à la date du 25/01/2024 : 112644 €

Dominique parle d'un problème avec SUEZ : après un très long travail d'investigation (reprise des factures depuis 18 mois et preuves avec photos), il a réussi à faire économiser environ 1500€ qui étaient facturés injustement.

Bravo et merci à Dominique pour son travail de l'ombre et son investissement sans faille.

Question : quel est le bilan du CDC JP organisé par le CD39 ?

→ Environ 450€ de bénéfices avec la buvette seulement car les repas ont été facturés à prix coûtant.

Il faut tout de même noter un manque d'organisation et trop d'improvisation. Ce manque d'organisation montre une perte de bénéfices malheureusement.

En ce qui concerne la buvette, lorsque nous avons augmenté le prix du demi de bière, nous n'avons pas parlé du galopin. Son prix est toujours resté à 1€ mais nous perdons de l'argent car celui-ci devrait être à 1.50€ pour être rentable.

Décision à l'unanimité : le demi reste à 2€ mais le galopin passe à 1.50€

7- Questions diverses.

- Agrément accordé à Moirans (3 février)
- Intervention de Julien Maraux en tant que CTFR :

- Formation :

Tronc commun le 3 décembre : 6 jurassiens ont passé l'examen et l'ont obtenu : Bride Loïc et Berger Teddy (Foncine) – Bachet Jérôme, Bouvier Jean (Mont sous Vaudrey) – Gysell Nathan (Champvans) – Humbert Eric (Clairvaux)

BF1 le 13/14 janvier / examen le 27 janvier : 5 jurassiens Galmiche Nicolas, Antao Anthony et Vichot Damien (Mont sous Vaudrey), Bride Loïc (Foncine), Lefebvre Stéphane (Poligny)

Arbitrage départemental : Humbert Eric (Clairvaux)

Julien MARAUX remercie Yvette et Gilles OUTREY pour leur disponibilité et leur présence lors des journées de formation organisées au boulodrome.

- Championnat du monde de Dijon :

Evènement au Zenith de Dijon au 5 au 8 décembre

Les places seront en vente mi-mars, réservées aux licenciés FFPJP dans un premier temps. Julien MARAUX n'a pas plus d'informations à ce jour.

Diverses actions jeunes seront menées dans l'année avec les collèges de Côte d'Or. Sur place, le dimanche avant la finale aura lieu des parties d'exhibition entre les jeunes du CRE et les champions régionaux tripléte de chaque catégorie.

- Pétanque Tour des 5 et 6 juin à Lons :

Les élus lédoniens et la FFPJP ont validé l'étape jurassienne. Les animations auront lieu sur la place de la Liberté.

Deux animations différentes :

- Animations scolaires encadrées par le CTFR et un CTFN à destination des écoles/collèges, et des écoles de pétanque.
- Défis contre des champions du Monde

- Délégués pour les régionaux :
 - Mont sous Vaudrey : M. Dominique BACHELEY
 - Moirans : M. Michel FLAGEL
 - Salins : M. Robert DEVOILLE
 - Bletterans : ??
 - Lons : M. Antoine MARTINELLO
 - Dole (DPC) : M. Dominique BACHELEY

- Location du boulodrome aux Baniers en cours pour mi-mars.

- Boutique du CD39 : Aurélie BRENIAUX
Problème soulevé l'année dernière et toujours pas résolu : besoin d'un endroit fermé à clé pour le stockage des articles. L'achat d'un meuble est validé. Aurélie BRENIAUX s'en charge.

- Coupes : Patrick PETETIN s'en charge.

- Maillots : obligation de la mention du département dans le dos. Il sera mentionné le nom JURA et le numéro du département en dessous : 39. Hervé MOINE s'en charge.
Attention : dans le nouveau règlement de la FFPJP reçu début janvier 2024, les délégués doivent avoir la même tenue que les joueurs.

- Réservations hôtelières : Hervé MOINE les a toutes réalisées. Le Président le remercie pour ce très gros travail.

- Championnats sport adapté 9 mars : les arbitres sont désignés. Notre secrétaire général va envoyer un courrier aux clubs pour recruter des médiateurs avec un retour pour le 5 mars. Le CD39 doit prévoir des plateaux repas pour les bénévoles, arbitres et médiateurs. C'est Yvette OUTREY qui s'en charge.
Pour les boissons, c'est le CD39 qui en a la charge : coca et jus de fruits. 0.5€ le verre, 1€ la canette.
Bénévoles disponibles : Hervé MOINE/Jean BINDA/Yvette et Gilles OUTREY
Le club de Mont sous Vaudrey demande l'autorisation d'utiliser l'espace buvette le 8 mars au soir. Accord donné.

- Achat d'un mur pour les remises de récompenses. Aurélie BRENIAUX se charge de finaliser le projet.

- Reçu aux dons : la démarche est devenue trop compliquée et Michel DEMOUGEOT ne souhaite plus s'en occuper. Chaque année, une dizaine de personnes demandent ce reçu pour la déclaration aux impôts. C'est Nadia DA COSTA qui reprend ce dossier.

- Les 50 ans du CD39 FFPJP : il faudrait célébrer cet événement entre le 15 octobre et le 16 novembre 2024. Il faudra penser à inviter les sponsors. Jean BINDA se renseigne pour la salle

de l'Oppidum à Champagnole et nous reviendrons sur l'organisation lors de la prochaine réunion.

- L'état de la salle de réunion est déplorable : miettes et tâches diverses. Ce n'est pas normal et intolérable de recevoir des personnes dans ces conditions. Il faut penser à embaucher une personne pour faire le ménage. Les personnes utilisant cette salle sont priées de ranger et nettoyer après leur passage.

- Suite du CD39 : Aurélie BRENIAUX soulève la question de la suite du CD39. Le temps avance rapidement et nous ne pouvons pas rester sans rien anticiper. Le Président rappelle qu'il appartient à chacun d'avoir une réflexion personnelle et une page se tournera car des postes très importants seront laissés : secrétariat général, licences et mutations et certaines Commissions. Aucune personne ne s'est réellement déclarée pour la Présidence. Un tour de table est effectué et chaque personne donne sa position : arrêt / indécision / poursuite.

La séance est levée à 23h20.

La secrétaire adjointe du CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX



Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

